

Avant-propos

Avec la crise économique, la question de la résilience et du développement des territoires est sortie des cercles académiques pour pénétrer le débat public. Alors que pendant des années celui-ci opposait les tenants du contrôle monétaire aux partisans de politiques keynésiennes de relance par l'activité sans considération, ou presque, pour les questions locales, ces dernières ont progressivement émaillé la réflexion et le discours des décideurs économiques et des institutions en charge de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques. Ce changement d'approche a été accompagné, voire favorisé, par les modifications institutionnelles et, notamment, par l'entrée en vigueur des lois de décentralisation au début des années 1980. Il aura ainsi fallu près de trente ans pour que le noyau dur de la réflexion en matière de politique publique passe d'une approche dite colbertiste à une vision plus locale, sans que cet adjectif ne revête une dimension péjorative.

Depuis le début de la décennie 2010, le débat sur les disparités territoriales bat son plein, agité par l'opposition entre les tenants des grandes métropoles et des effets d'agglomération d'une part et ceux qui considèrent que tous les territoires peuvent être performants de l'autre. Ce clivage touche l'intégralité de la filière des économistes « spatiaux », souvent positionnés à l'interface d'une approche universitaire et de missions d'expertise. Le cœur de l'analyse est désormais moins de savoir si le territoire importe – nul ne songe désormais à le

nier – que de déterminer les configurations territoriales les plus avantageuses ou efficaces. S'appuyant sur l'avantage procuré par les économies externes d'agglomération, les politiques de croissance fondées sur le modèle métropolitain déploient un arsenal d'outil destiné à favoriser leur développement exponentiel. Le principe théorique sous-jacent à ces démarches est que l'agglomération (des entreprises, des compétences, des centres de recherche et d'innovation, des services, etc.) est un vecteur incontournable de l'efficacité et de la croissance et que les interactions entre ces entités doivent être facilitées par la création de moyens de communication (connexions à haut débit ou moyens de transport). Ce modèle métropolitain profiterait d'abord aux métropoles elles-mêmes mais aurait également des effets induits sur les autres territoires par un mécanisme de rayonnement et, peut-être aussi surtout, par un effet de redistribution de richesses organisé par un schéma institutionnel.

Bien que dominant, ce modèle de développement territorial ne fait pas l'unanimité. Des voix s'élèvent pour rendre compte des biais méthodologiques qui établissent la supériorité productive des métropoles et de l'existence d'autres types d'écosystèmes entrepreneuriaux au moins aussi efficaces. Pour être tranchée, la question de l'unicité ou de la pluralité de l'organisation territorialisée des processus de production, appelle une réflexion qui laisse la place aux différentes façons d'introduire le local dans la pensée économique, à la relation entre les agents économiques et le territoire et à la manière dont ce dernier agit sur les relations économiques.

Tel est l'objectif de ce livre consacré aux écosystèmes entrepreneuriaux et à la nécessité de penser la rencontre entre les entreprises et le territoire. Il place la notion d'écosystème entrepreneurial au cœur de l'analyse et en présente les origines théoriques, les différentes composantes qui s'y rencontrent, les liens qu'elles entretiennent le rôle des politiques d'activation. Coécrit par trois membres du « Réseau de Recherche sur l'Innovation » (<http://2ri.eu>), cet essai est issu des travaux réalisés au sein de ce réseau dont l'objectif est de fédérer des chercheurs et praticiens s'intéressant aux entreprises et aux processus d'innovation, aux systèmes d'innovation et à la valorisation de la

recherche en économie et en management de l'innovation. L'analyse des relations entre les entreprises et le territoire proposée a bénéficié du soutien de l'Institut CDC pour la Recherche, qui a inscrit ce thème comme prioritaire dans son programme de recherche, et la Cité des sciences et de l'industrie, où se sont tenus les séminaires, qui ont rendu possible cette collaboration. Nous les remercions vivement pour leur soutien à la réalisation de cet ouvrage.



INSTITUT CDC
POUR LA RECHERCHE

